Guide d'utilisation

à l'attention des animateurs et responsables de centres de loisirs

Du 5 octobre 2009 au 18 décembre 2009

unissons-nous pour les enfants

unicef

Participez à la Fête de la couleur

Dans le cadre de « La fête de la couleur pour les droits de l'enfant », nous sommes heureux de vous présenter MiniRose et MiniOrange, témoins de l'engagement des enfants d'ici pour les enfants d'ailleurs. Nous vous remercions vivement de participer à cette opération. Vous découvrirez, à travers ce guide d'utilisation :

- **3 fiches pédagogiques** pour stimuler le travail et la compréhension des enfants autour de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'enfant, en particulier, le droit à l'identité et le droit à l'éducation.
- **1 fiche mode d'emploi**
- **1 feuille de collecte**

Pourquoi la Fête de la couleur ?

La couleur est non seulement un langage universel, à la croisée des origines, des cultures, des âges mais c'est aussi un dénominateur commun à tout apprentissage.

Quel est le lien entre la couleur, l'identité et l'éducation ?

Chaque année, 50 millions d'enfants ne sont pas enregistrés à la naissance. Sans enregistrement à la naissance, l'enfant est privé d'un certain nombre de droits et de la satisfaction de besoins essentiels comme :

- l'accès aux services médicaux dont la vaccination,
- la scolarisation, l'application des lois relatives à l'âge minimum pour exercer un travail
- ou encore la lutte contre le mariage forcé des filles n'ayant pas atteint l'âge légal.

Pourtant, la Convention internationale des droits de l'enfant précise que tous les enfants ont droit à un bon enseignement primaire et devraient avoir le même accès à l'éducation secondaire (Article 28). Cet enseignement primaire devrait être gratuit et obligatoire pour tous les enfants. Cependant, dans le monde, plus de 93 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés.

En créant MiniRose et MiniOrange, témoins de ton engagement pour les enfants d'ailleurs, tu prouves ton engagement à vouloir redonner de la couleur à la vie des enfants, ta volonté que tous les enfants du monde aient droit à l'identité et à l'éducation.

Droit à l'identité : j'ai le droit d'avoir un nom et une nationalité
Droit à l'éducation : j'ai le droit d'aller à l'école

Pourquoi le 20 novembre 2009 ?

Il y a vingt ans, le 20 novembre 1989, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Les adultes ont alors promis aux enfants survie, santé, éducation, protection, liberté d'expression, participation et écoute. En participant à cette opération, vous apportez votre contribution au respect des droits de l'enfant et à la connaissance de cette Convention.

J'apprends tout sur l'UNICEF

© photo : UNICEF

Fiche élève 1

1

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, la quasi-totalité des pays du monde a décidé de s'unir afin d'instaurer la démocratie et la paix dans le monde. L'Organisation des Nations unies est née (ONU*). Cette organisation doit trouver des solutions pacifiques aux désaccords entre les pays pour éviter les conflits. Elle est à l'origine de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948). À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les enfants d'Europe et de Chine sont en proie à la famine et aux maladies. L'UNICEF* est créé le 11 décembre 1946 par l'Assemblée générale des Nations unies pour leur apporter des secours d'urgence. Depuis, l'UNICEF* développe des actions dans de nombreux pays en développement pour venir en aide aux enfants les plus démunis.

- **1989** – Convention internationale des droits de l'enfant
- **1979** – Année internationale de l'enfance
- **1964** – Création de l'UNICEF France
- **1959** – Déclaration internationale des droits de l'enfant en 10 principes
- **1948** – Déclaration universelle des droits de l'Homme
- **1946** – Création de l'UNICEF*
- **1945** – Création de l'ONU*
- **1939 1945** – Seconde Guerre mondiale

Les priorités de l'UNICEF*

Chaque bulle représente une des priorités de l'UNICEF.*
Relie les expresions aux bulles correspondantes.

soins adaptés aux enfants		prévention
lutte contre la transmission mère/enfant	**protection**	faire appliquer la Convention
contre la violence	**plaidoyer***	informer
contre la maltraitance	**sida**	médicaments pour les femmes enceintes
contre le trafic		défendre leur cause
nourriture	**éducation et égalité des sexes**	parité*
contre le travail des enfants		droit à l'école pour tous
vaccination	**survie**	contre la discrimination*
accès à l'eau		alphabétisation*

Que veut dire UNICEF* ?

Entoure la bonne réponse.

A Union nationale pour les enfants français

B Fonds* des Nations unies pour l'enfance

C Intervention internationale d'urgence pour les enfants du monde

Pourquoi l'UNICEF* a-t-il été créé ?

A Pour que chaque famille protège son ou ses enfants.

B Pour que tous les pays du monde construisent des écoles.

C Pour protéger les enfants et faire respecter leurs droits.

Inscris ici la bonne réponse :

.....

.....

.....

Fiche élève 1

2

Quels événements déclenchent une action de l'UNICEF* ?

Les bureaux de l'UNICEF*, présents dans plus de 150 pays, mettent en place, avec les États, des programmes en fonction de différents facteurs : le nombre d'enfants, la richesse du pays, la santé des enfants, leur protection, l'accès à l'école, la malnutrition*...

Taufik, 6 ans
Indonésie

«Je m'appelle Taufik, j'ai 6 ans et je vis en Indonésie. J'ai neuf frères et sœurs et aucun d'entre nous n'a été enregistré à la naissance. C'était comme si nous n'existions pas vraiment ! Mais, depuis que mon père a pu aller en ville pour nous inscrire dans un registre, j'ai une carte d'identité toute neuve dont je suis très fier !».

Comment aider l'UNICEF* ?

Certaines actions sont menées par l'UNICEF et chaque citoyen est en mesure d'apporter son aide par différents moyens. Retrouve-les en remplissant la grille de mots croisés.*

Horizontal

1) Demander des renseignements, chercher à savoir (verbe à l'infinitif du 1er groupe - «s'»)
2) Action par laquelle on s'engage à servir une cause (nom masculin)
3) Action qui consiste à réunir de l'argent (verbe à l'infinitif du 1er groupe)
4) Synonyme de secours (nom féminin)
5) Travail, aide que l'on fait gratuitement (nom masculin)

Vertical

1) Argent récupéré pour servir une cause (nom masculin pluriel)
2) Saisir le sens de quelque chose (verbe à l'infinitif du 3e groupe)
3) Ensemble d'objets utiles à la vie de tous les jours (nom masculin)

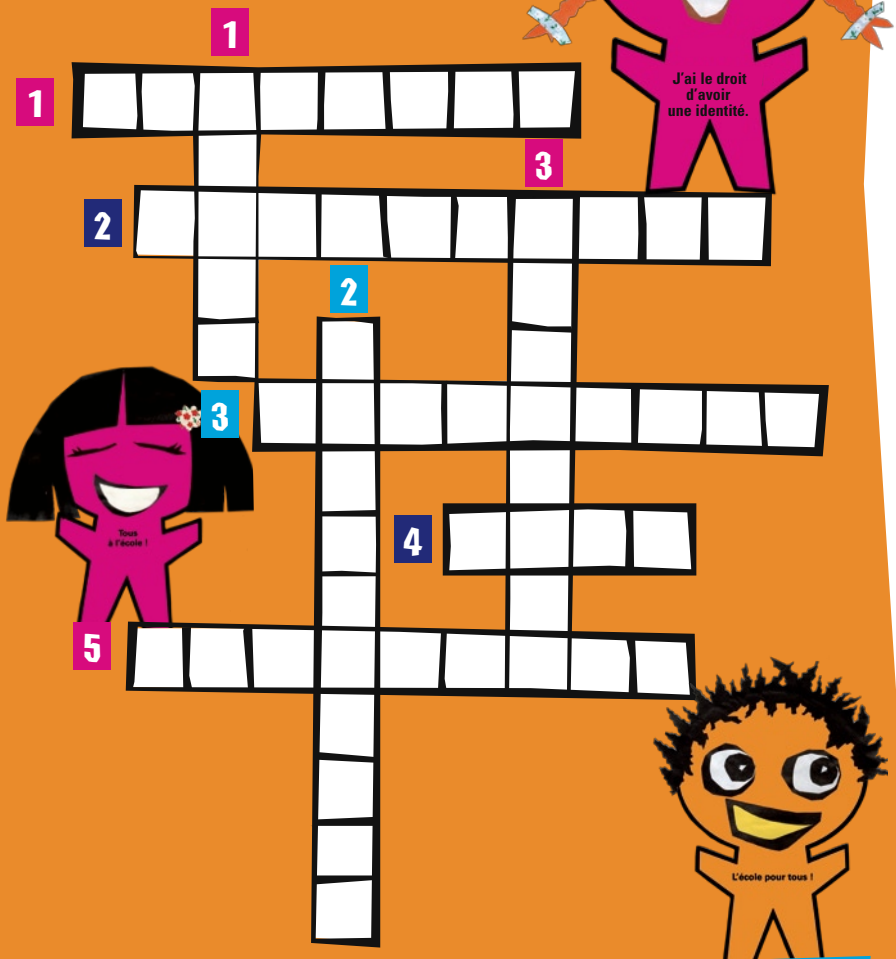

www.unicef.fr

Lexique

Alphabétisation : apprentissage de la lecture et de l'écriture.
Bénévolat : travail que l'on fait ou aide que l'on apporte gratuitement.
Discrimination : action de traiter différemment certains individus par rapport aux autres.
Engagement : action par laquelle on s'engage à servir une cause.
Fonds : argent disponible.
Humanitaire : qui recherche le bien de l'humanité et qui lutte pour le respect de l'être humain.
Malnutrition : déséquilibre dans les apports alimentaires : carences ou excès d'aliments, déficit en protéines, en vitamines ou en sels minéraux.
ONU (Organisation des Nations unies) : organisation rassemblant la quasi-totalité des pays du monde dont l'objectif est de maintenir la paix et de défendre les droits de l'Homme.
Parité : égalité parfaite entre hommes et femmes dans tous les domaines.
Plaidoyer : discours ou action pour défendre une cause.
UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance.

unicef

J'apprends tout sur mes droits

© photo : UNICEF

Fiche élève 2

1

Qu'est-ce que la Convention* internationale des droits* de l'enfant ?

Complète le texte ci-dessous avec les mots suivants :

Convention* **ratifié** **droits*** **unanimité**

Les enfants ont des _____ .
Ces _____ sont officiellement inscrits dans la _____ internationale des droits* de l'enfant. Celle-ci a été adoptée à l' _____ par l'Assemblée générale des Nations unies, le 20 novembre 1989. 193 pays sur 194 ont _____ cette Convention*.

Les 2 pays qui ne l'ont pas ratifiée* sont :

Entoure la bonne réponse

A USA et Somalie

B France et Brésil

C Italie et Mexique

Réponse : A : La Somalie qui n'a pas de gouvernement stable et les Etats-Unis qui ratifient difficilement des traités internationaux.

Quels sont mes droits* ?

Retrouve dans la grille de mots mêlés onze droits fondamentaux des enfants puis réécris-les selon l'importance que tu leur donnes.*
Les droits* à retrouver sont :

Droit* d'être
ECOUTÉ
EDUQUÉ
PROTÉGÉ
RESPECTÉ
SOIGNÉ

Droit* à la
FAMILLE
IDENTITÉ
PARITÉ
LIBERTÉ

Droit* de
JOUER
MANGER

Y	P	L	I	B	E	R	T	E	I
F	A	X	S	O	I	G	N	E	D
A	R	E	S	P	E	C	T	E	E
M	I	J	N	R	D	P	V	C	N
I	T	F	J	O	U	E	R	O	T
L	E	C	D	T	Q	F	H	U	I
L	B	A	O	E	U	G	Z	T	T
E	M	A	N	G	E	R	S	E	E
Q	K	I	D	E	N	E	S	B	O

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....

?

À ton avis, comment les adultes font en sorte de préserver les droits* des enfants dans la vie quotidienne ?

.....
.....
.....

Comment la Convention* internationale des droits* de l'enfant est-elle appliquée ?

Fiche élève 2

1 *Observe ces photos et écris une phrase décrivant chacune d'elles.*

A

© photos : UNICEF

B

C

D

2

Selon toi, quels droits* ne sont pas respectés ?

3

Selon toi, pour lesquelles de ces photos l'UNICEF doit-il intervenir ?

A ☐ B ☐ C ☐ D ☐

Même si la Convention* internationale des droits* de l'enfant a été ratifiée* par de nombreux pays, tous les articles ne sont pas encore respectés partout, à cause des guerres, des conditions climatiques, de la pauvreté, du développement économique, de l'instabilité politique...

Le droit à l'identité

Complète le texte à trous à l'aide des mots suivants :

abus **déclaré** **enregistrement** **individu** **exister** **école** **protégé** **société**

Lorsqu'un enfant naît, il doit être _____ officiellement (en France, à la mairie). Cela lui donne le droit d' _____ en tant qu' _____ appartenant à une _____ Il peut ainsi être _____ contre les _____ et bénéficier de ses droits, comme, par exemple, aller à l' _____ . Dans de nombreux pays, ce droit n'est pas respecté. C'est pour cela que l'UNICEF se bat pour l' _____ des naissances.

www.unicef.fr

Lexique

CONVENTION : accord passé entre plusieurs Etats. Elle est plus contraignante qu'une déclaration*, mais uniquement pour les pays qui la ratifient.

DÉCLARATION : document qui énonce des principes généraux. Les pays qui signent une déclaration manifestent leur bonne volonté mais ne sont pas « obligés » de la respecter.

DROIT : ce qui est établi par la loi.

IDENTITÉ : ensemble des informations (nom, prénom, date et lieu de naissance) qui permettent d'établir l'existence officielle d'une personne.

RATIFIER : acte par lequel un Etat s'engage à respecter tous les articles d'une convention* et à mettre ses lois en conformité avec eux.

unicef

J'apprends tout sur le droit à l'éducation

© photo : UNICEF

Fiche élève 3

1

Plusieurs articles de la Convention internationale des droits de l'enfant définissent le droit à l'éducation (articles 28 et 29). Tous les enfants, filles ou garçons, ont le droit d'aller à l'école et d'apprendre un métier. Malheureusement, aujourd'hui encore, plus de 93 millions d'enfants ne sont pas scolarisés*. La plupart de ces enfants vivent en Afrique et en Asie. En donnant aux enfants l'accès à une éducation de qualité, basée sur l'égalité des sexes, on leur offre la possibilité d'une vie meilleure !

VRAI ou FAUX ?

Dans le monde, les filles vont moins à l'école que les garçons.

Réponse : Vrai. Aujourd'hui encore, 57% des filles ne sont pas scolarisées* et plus d'une fille sur cinq inscrite à l'école primaire ne termine pas ses études.

Le sais-tu ?

Dans certains pays, les enfants doivent être enregistrés à la naissance et avoir une carte d'identité officielle pour s'inscrire à l'école.

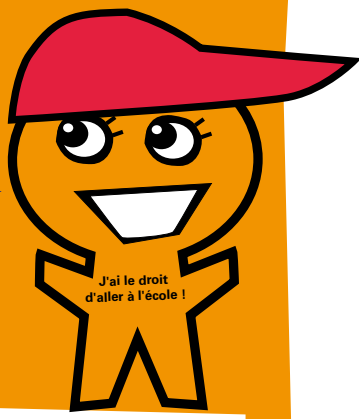

Pourquoi tous les enfants ne vont-ils pas à l'école ?

Dans de nombreuses familles, la pauvreté empêche les enfants de rejoindre les bancs de l'école. En effet, pour aller à l'école, les parents doivent parfois payer des frais de scolarité trop élevés. Les enfants sont alors employés à aider les parents dans leurs tâches quotidiennes. De plus, dans beaucoup de pays, des traditions perdurent telles que le mariage précoce* des jeunes filles qui les détournent de l'école. En cas de conflits ou de catastrophes naturelles (sécheresse, tsunami, inondation), les enfants ne peuvent plus aller à l'école. Ils perdent alors un repère essentiel !

De nombreuses causes, souvent liées, empêchent de nombreux enfants d'aller à l'école. Retrouves-en 8 dans la grille en t'aidant des mots surlignés dans le texte ci-dessous. Attention : ces mots peuvent être écrits à l'endroit ou à l'envers.

T	B	Y	I	V	R	V	B	F	J	W	S
X	G	E	N	K	U	P	N	R	U	R	E
C	S	N	O	I	T	I	D	A	R	T	C
O	H	S	N	T	H	M	L	I	A	T	H
N	L	Q	D	S	D	A	R	S	F	A	E
F	E	P	A	U	V	R	E	T	E	H	R
L	E	D	T	N	J	I	Z	E	D	K	E
I	Z	J	I	A	M	A	Y	O	G	Y	S
T	M	A	O	M	N	G	P	I	M	Z	S
S	W	F	N	I	A	E	T	X	L	O	E

Fiche élève 3

L'éducation pour un monde meilleur !

Une mauvaise réponse s'est glissée dans les phrases ci-dessous.
Entoure la mauvaise réponse.

1 L'éducation permet aux femmes :

a. de mieux protéger leurs enfants.
b. d'obtenir un travail rémunéré*.
c. de mieux s'habiller.

2 Eduquer les enfants permet à la société :

a. de se développer économiquement.
b. de faire évoluer ses clubs sportifs.
c. de mieux prévenir la population des dangers et des maladies telles que le VIH-sida*.

Réponses : 1-c., 2-b.

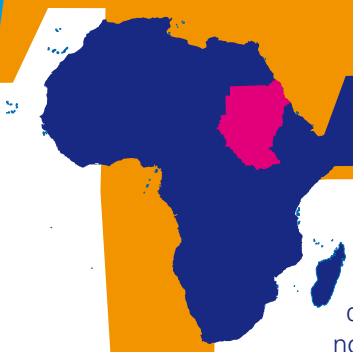

Jamal, 12 ans, Soudan

2

« Je m'appelle Jamal, j'ai 10 ans et je vis au Soudan. J'appartiens à une famille de nomades* ; comme nous nous déplaçons souvent, je n'avais jamais pu aller à l'école. Mais, récemment, l'UNICEF est venu dans mon campement pour créer une école spéciale : le maître se déplace avec nous. Il nous fait classe dans une tente et parfois sous un arbre. Aujourd'hui, ma vie a changé ; je ne m'occupe plus des chameaux mais j'essaie d'être un bon élève car je veux devenir professeur. Je sais aujourd'hui que c'est possible ! »

Sans éducation, les enfants sont en danger !

Regarde bien chacune des photos ci-contre.
Inscris dans l'image le numéro de la légende correspondante.

1 Souvent, les enfants qui ne vont pas à l'école doivent travailler très dur.

2 La plupart des jeunes filles qui ne vont pas à l'école n'apprendront jamais à lire et à écrire et s'occuperont des tâches ménagères toute leur vie.

3 Les enfants qui ne vont pas à l'école seront plus facilement recrutés pour devenir des enfants soldats.

© photos : UNICEF

www.unicef.fr

Lexique

MARIAGE PRECOCE : lorsque les enfants sont mariés très jeunes. Cette tradition concerne principalement les filles.

NOMADE : qui n'a pas d'habitation fixe et qui se déplace d'un lieu à un autre.
REMUNERER : payer quelqu'un pour un travail, un service.

SCOLARISER : envoyer à l'école pour suivre un enseignement scolaire.

VIH-SIDA : maladie très grave due à un virus qui se transmet lors de relations sexuelles ou par le sang.

unicef

Mode d'emploi pour chacun des participants

© photo : UNICEF

Faire réaliser deux témoins par participant.

1 **Photocopiez ou reproduisez le patron** des MiniRose et MiniOrange sur une feuille cartonnée de couleur rose, orange ou blanche afin que chaque enfant ait un exemplaire avec deux témoins.

2 **Découpez le patron** des MiniRose et MiniOrange, témoins de l'engagement de chaque enfant à « La Fête de la couleur »

3 **Pour donner vie aux MiniRose et MiniOrange,** faîtes dessiner un visage pourvu d'un grand sourire (avec des feutres, des crayons de couleur, de la peinture, des gommettes, des collages).

4 **Faîtes écrire sur les pointillés** un message pour le droit à l'identité et le droit à l'éducation.

5 **Faîtes remplir les cartes d'identité** des MiniRose et MiniOrange en indiquant bien leur prénom, leur histoire… et faîtes colorier le drapeau du pays des MiniRose et MiniOrange.

6 **Demandez à chaque enfant d'utiliser l'un des deux témoins pour collecter des fonds** à l'aide de la carte « Tous à l'école ! ». auprès de son entourage et suivant ses possibilités.

7 **Faîtes garder précieusement à chaque enfant,** en gage de son implication, un des autres MiniRose ou MiniOrange et sa carte d'identité.

8 **Créez, si vous le souhaitez,** pour le 20 novembre 2009, une fresque de tous les témoins réalisés par les enfants ou participez à la grande fresque que votre mairie va peut-être organiser dans votre ville.

Comment envoyer ta collecte à l'UNICEF ?

Renvoyez un chèque, dont le montant correspond à la somme totale collectée, libellé à l'ordre de l'UNICEF accompagné des MiniRose et des MiniOrange et de la feuille de collecte à l'adresse suivante :

UNICEF - Opération Fête de la couleur
3 rue Duguay Trouin
75006 Paris

Si vous le souhaitez, nous vous enverrons des autocollants Fête de la couleur dont le nombre correspondra au nombre de participants dans la limite des stocks disponibles.

unissons-nous pour les enfants

unicef

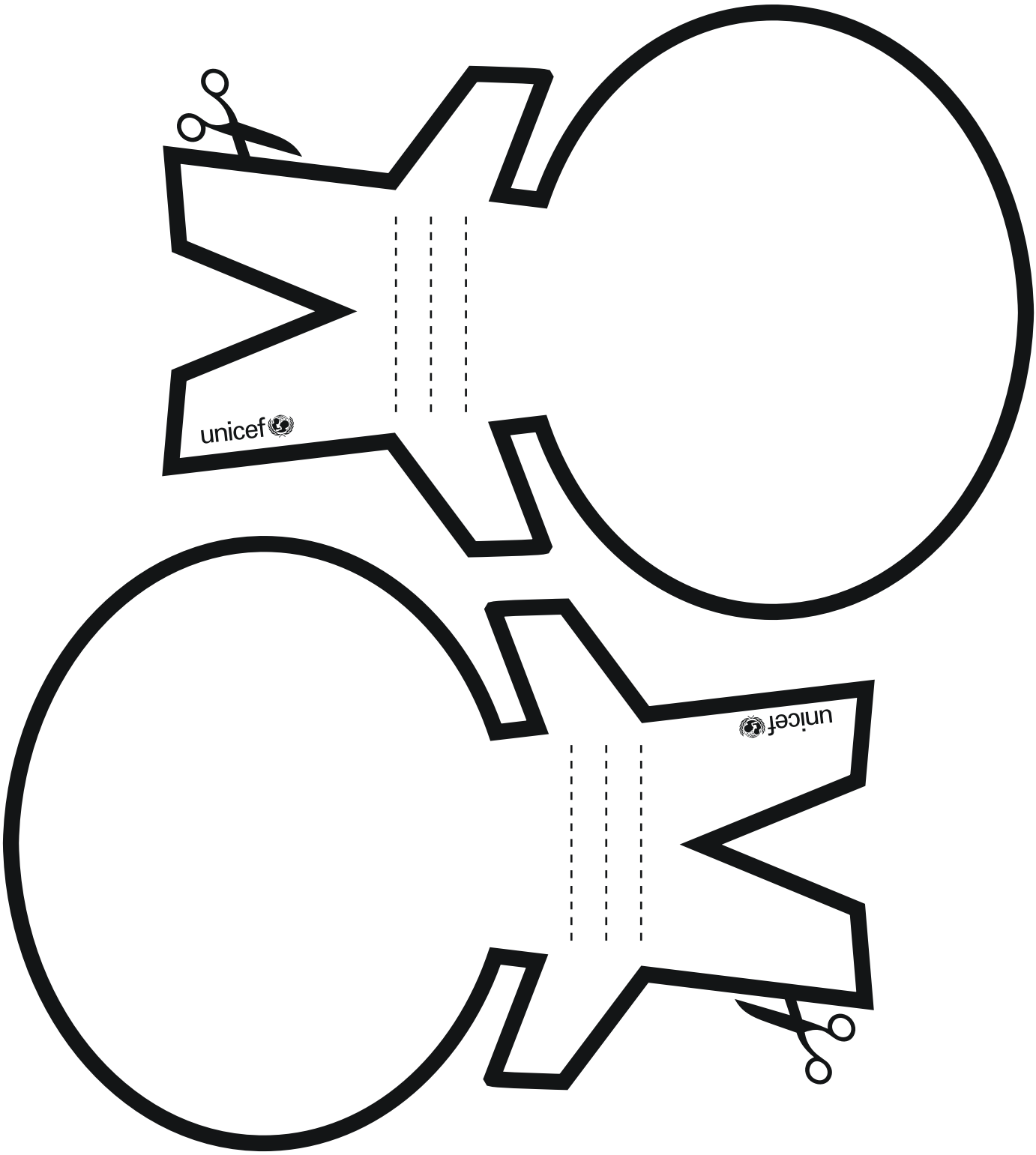

**À chaque don effectué,
colorie MiniRose/MiniOrange.**

**1 ardoise et des craies
Don de 0,90 €**

**1 cahier et 10 stylos
Don de 0,50 €**

**10 crayons noirs
et 20 tailles crayons
Don de 0,30 €**

**1 boîte de crayons de couleur
Don de 0,30 €**

= un don de 2 €

la fête de la couleur
unicef
pour les droits de l'enfant

Carte d'identité "Tous à l'école !"

(à renvoyer)

mon pays

**Je garde un MiniRose
ou MiniOrange comme symbole
de mon engagement
à l'opération 2009.**

la fête de la couleur
unicef
pour les droits de l'enfant

Carte d'identité

(à conserver)

mon pays

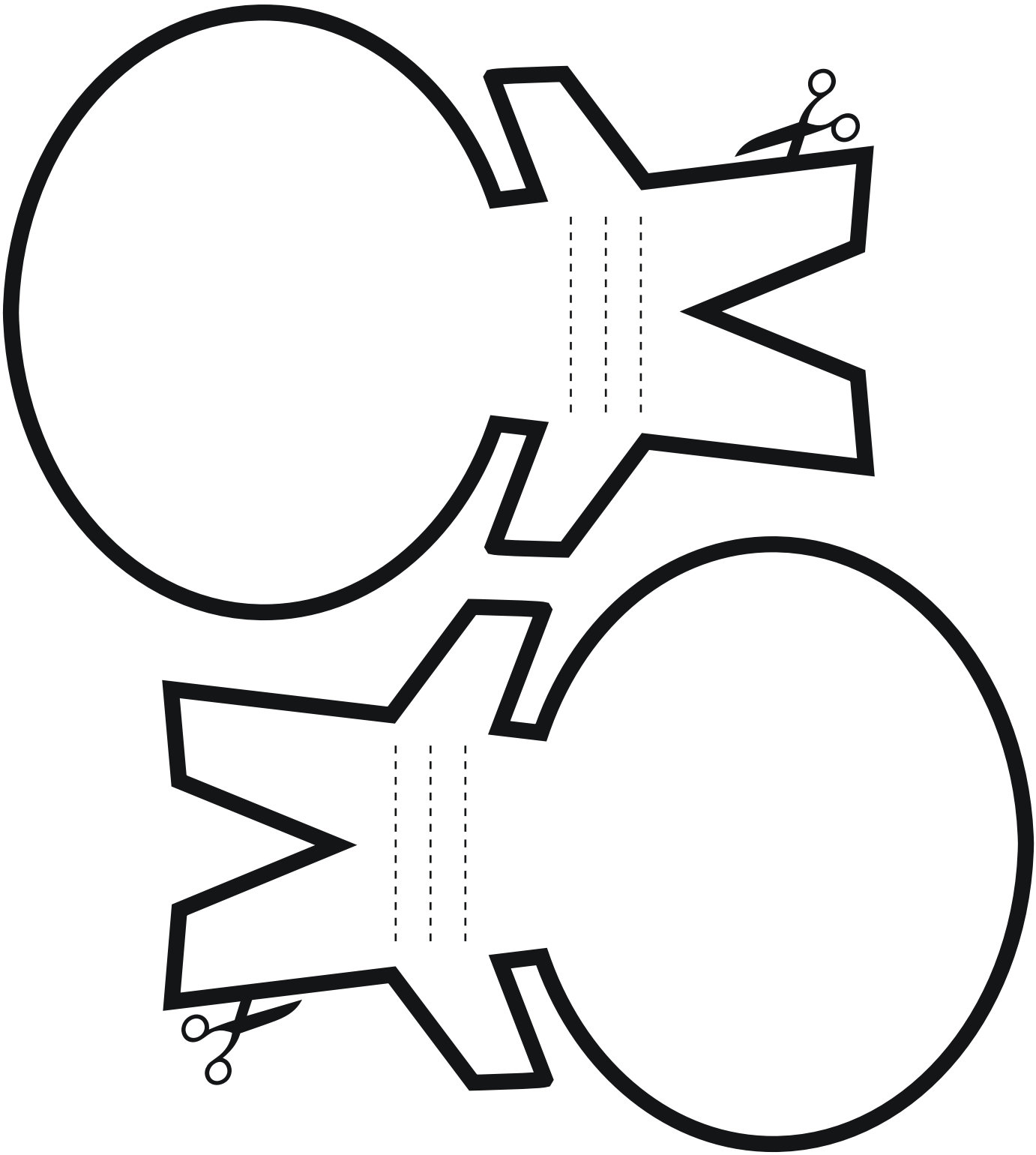

Découpe ces deux cartes qui te permettront de collecter des fonds pour l'UNICEF et de donner une identité à ton MiniRose ou MiniOrange.

Renvoie cette carte à l'UNICEF avec ton MiniRose ou MiniOrange et le montant de ta collecte.

MiniRose et MiniOrange

Nom et Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Mon histoire : .....

.....

.....

.....

.....

J'aime : .....

.....

Je n'aime pas : .....

.....

Dessine ici ton MiniRose ou MiniOrange

Réalisée par :

Nom : .....

Prénom : .....

Classe : .....

École : .....

Ville : .....

.....

Département : .....

Pays : .....

MiniRose et MiniOrange

Nom et Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Mon histoire : .....

.....

.....

.....

.....

J'aime : .....

.....

Je n'aime pas : .....

.....

Dessine ici ton MiniRose ou MiniOrange

Réalisée par :

Nom : .....

Prénom : .....

Classe : .....

École : .....

Ville : .....

.....

Département : .....

Pays : .....

La collecte !

Nom du centre :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Adresse email du centre :

Nom et prénom du responsable du centre :
Nom et prénom de la personne encadrant le projet :
Adresse e-mail de la personne encadrant le projet :

Montant total collecté* :
Nombre d'enfants ayant participé :

Souhaitez-vous l'envoi d'autocollants ? Oui / Non
L'envoi se fera dans la limite des stocks disponibles et sous réserve que la collecte soit envoyée avant le 18 décembre 2009.

Inscrivez le nom et le prénom de tous les enfants et si vous le voulez, vous pouvez noter le montant que chacun a donné :

Nom	Prénom	Age	Collecte	Pays de MiniRose et MiniOrange
		Total de la collecte		

Avez-vous des suggestions à nous faire pour que la Fête de la Couleur soit chaque année de plus en plus belle et réussie ?

.....

.....

Pour l'engagement de chacun d'entre vous,
Pour vous qui avez monté ce projet collectif,
Pour le talent créatif de chacun d'entre vous au service des enfants du monde,

Un immense MERCI !

*tout don supérieur ou égal à 10 euros fera l'objet d'un reçu fiscal envoyé au nom et adresse mentionnés sur le chèque